

Quels enjeux pour la mobilité des seniors ?

Être mobile suppose de disposer de moyens de transport, mais surtout d'être en capacité de pouvoir s'en servir. Savoir lire un plan, se repérer dans l'espace public, savoir utiliser une application de moyen de paiement, à l'aide de son smartphone ou tout simplement demander son chemin, n'a rien d'inné, mais relève de compétences acquises.

Maitriser sa mobilité, c'est devenir autonome. Les exemples de jeunes n'étant jamais sortis de leur quartier ou habitant sur le littoral, mais n'ayant jamais vu la mer sont nombreux. Chez les seniors, prendre le bus suppose de savoir l'utiliser, de disposer d'un titre de transport, de savoir où se trouve le bon arrêt, ou de connaître les horaires, et cette seule activité relève parfois d'une véritable mission de survie. La mobilité relève ainsi de l'apprentissage, à tout âge et pour tous. Être tous mobile est un enjeu d'apprentissage collectif.

Nous n'avons pas tous le même âge ni la même santé : l'inégalité en matière de mobilité pénalise les personnes les plus fragiles. Les seniors doivent faire face à des questions de santé : pour les plus de 75 ans la perte d'autonomie devient ainsi une problématique essentielle. Ils sont également confrontés à l'isolement lié à une précarité des relations sociales et des équilibres physiologiques, psychologiques et cognitifs, mais aussi une diminution de leur ressource économique liée à la faiblesse de leurs revenus. 5 millions de seniors affirment ne pas sortir de chez eux, parfois pendant 24 heures d'affilée. Un Français sur quatre a aujourd'hui plus de 60 ans. Ils seront un tiers en 2060. Face à ce constat, le Laboratoire de la Mobilité inclusive propose des solutions concrètes aux pou-

voirs publics et aux acteurs locaux.

Alors que 16 % des personnes âgées de 56 à 74 ans et 44 % des plus de 75 ans déclarent être gênés pour se déplacer, le Laboratoire de la Mobilité inclusive a conduit une étude sur les freins à la mobilité des seniors et la façon dont les futurs seniors se projettent dans l'évolution de leur mobilité.

Il ressort que si 21 % des futurs seniors n'ont jamais réfléchi à la question de leur mobilité, 31 % d'entre eux anticipent de devoir renoncer à leurs déplacements. 32 % envisagent quant à eux un report sur les transports en commun alors même que, actuellement, seuls 5,5 % des plus de 65 ans en font usage. S'agissant des plus de 60 ans, c'est le niveau de vie qui influe le plus sur la mobilité :

36 % des plus fragiles renoncent à se déplacer contre 15 % pour les plus aisés.

Les futurs seniors et la mobilité

Si 21 % des plus de 60 ans n'ont jamais réfléchi à la question, demain, lorsque leurs capacités de mobilité diminueront, les seniors privilégieront :

- Les transports en commun : 32 %
- La réduction des déplacements : 31 %
- Le recours à la mobilité inversée (achats en ligne, télémédecine, livraisons...) : 30 %
- Le recours à un proche (famille, amis) : 29 % – ou à

un tiers (bénévole, professionnel) : 17 % – pour être accompagné(e).

- Un véhicule personnel adapté : 9 %
- Le covoiturage : 5,5 %

Pour anticiper la diminution de leurs capacités à se déplacer, les seniors plébiscitent le maintien d'une activité physique quotidienne adaptée (76 %), imaginent un autre aménagement de leur domicile (25 %) et ou un déménagement (20 %).

« 37 % des Français renoncent à rendre visite à leur famille par manque de moyens de transports. Dans une société vieillissante où le lien familial constitue une ressource essentielle pour les plus fragiles, il est temps de se poser la question du choix de société vers laquelle nous souhaitons aller. »

Valérie Dreyfuss



Valérie DREYFUSS

Déléguée générale, Laboratoire de la mobilité inclusive

Les difficultés des seniors pour se déplacer

Les seniors rencontrent différents types de difficultés pour se déplacer, parmi lesquelles :

- Des difficultés financières : 50 % des plus de 75 ans au revenu individuel inférieur à 958 euros par mois et 25 % des 60-64 ans au revenu individuel inférieur à 958 euros par mois n'effectuent aucun déplacement.
- Des difficultés géographiques et territoriales : insuffisance ou inadéquation du mobilier



urbain, difficulté de cheminement sur les trottoirs, complexification de l'espace urbain, accessibilité des transports publics...

- Des difficultés sociales et familiales : isolement, perte d'autonomie
- Des difficultés physiologiques et cognitives : marche, lecture des panneaux et des plans, projection dans l'espace et le temps...

C'est pour permettre aux séniors de dépasser ces difficultés que le Laboratoire de la mobilité inclusive s'attache à proposer des solutions concrètes aux pouvoirs publics et acteurs locaux. Il a ainsi fortement contribué aux Assises Nationales de la Mobilité apportant un éclairage pour des mobilités plus solidaires dans la loi la Loi d'orientation des mobilités ●



Ils s'engagent...

Exemples d'actions mises en place par des membres du Laboratoire de la Mobilité inclusive en faveur de la mobilité des séniors.

LE RÉSEAU MOB IN FRANCE est présent sur **10 grandes régions qui fédèrent en leur sein plus de 125 opérateurs de mobilité**. Essentiellement orientés sur les publics en insertion sociale et professionnelle, certains de ces opérateurs élargissent leur cadre d'intervention, à la demande de leurs partenaires territoriaux, à destination des séniors. Voici quelques exemples d'actions mis en place depuis plusieurs années sur les territoires :

- « Transport à la demande séniors » : ces dispositifs sont réalisés soit à la demande de Conseils Départementaux, soit dans le cadre des dispositifs « Sortir Plus » proposés par les caisses AGIRC / ARCCO
- « Séniors au volant » : ce type d'action est mis en œuvre soit dans le cadre des conférences des financeurs, soit avec le soutien de Fondations. Ces actions sont proposées plusieurs fois par an auprès de séniors désireux de maintenir une activité de conduite de leur voiture et sont composés d'ateliers théoriques (connaissance du code, nouvelle connectivité...) et pratiques (conduite « supervisée »)

En savoir + : mobiin-solutions.jimdo.com

Nos 5 propositions

1. Mieux informer séniors et aidants sur les offres, services et aides existants en matière de mobilité

Création d'un « guide de la mobilité » sur tous supports. Fondé sur des informations et des données à l'échelle nationale, il sera fourni sous format adaptable aux collectivités et à leurs partenaires qui pourront y intégrer des informations et des données locales. Intégration d'un chapitre « mobilité » dans le Guide national de l'aidant familial.

2. Développer les solutions offertes par la « mobilité inversée »

Développer et mutualiser les solutions d'aide et de portage à domicile au sens large pour élargir la palette de réponses proposées aux Séniors les moins mobiles. Y intégrer une aide en termes de maintien de l'activité physique et de petits déplacements de proximité, ou encore d'accompagnement dans l'apprentissage et la maîtrise des outils dématérialisés et supports numériques.

3. Développer et adapter les nouveaux services à la mobilité aux séniors

Repenser les potentialités de partage des véhicules en milieux peu denses et peu équipés en transports publics :

- Expérimenter des solutions inclusives, mutualisant par exemple les véhicules issus de flottes professionnelles non utilisées à certaines heures (le soir, le week-end).
- Accompagner l'accès aux systèmes en libre-service (voitures, vélos) pour une meilleure appropriation de ces services par les Séniors.

4. Développer le transport accompagné sous toutes ses formes

Décloisonner l'accès aux services de transport accompagné existants et faciliter le développement de ces services y compris par de nouveaux opérateurs.

- Mutualiser les besoins de micro-transport en ciblant un large public précaire (Séniors, personnes en insertion, personnes à mobilité réduite, etc.); adapter les services aux horaires d'usage et les dessertes aux lieux d'usage des Séniors et de ces populations fragiles.
- Développer des solutions complémentaires à partir de dessertes et services existants (métiers de distribution du courrier, de l'eau, de l'électricité par exemple).
- Développer un service de covoiturage de type « auto-stop social », dédié aux besoins des Séniors et autres publics fragiles face à la mobilité.
- Développer le complément d'activité en encourageant les personnes en capacité de conduire à proposer des solutions de transport accompagné individualisé ou micro-collectif.

5. Co-construire le territoire avec les séniors pour encourager une gouvernance inclusive

- Inclure les séniors dans les projets d'aménagement pour adapter l'environnement à leurs besoins : construire le territoire avec les Séniors à l'image du dispositif « Villes amies des aînés ».
- Développer un dispositif d'information unique, en concertation avec les Séniors et autres publics fragiles, pour tous les modes de transports sur un même territoire.
- Auditer l'universalité des services de transport actuellement proposés (accessibilité physique et tarifaire).

AG2R LA MONDIALE s'engage pour la qualité de vie des seniors au travers d'initiatives qui favorisent leur mobilité et leurs sorties.

Avec l'association Wimoov, AG2R LA MONDIALE s'est engagé depuis 2015 en faveur d'une meilleure mobilité et inclusion des seniors dans la société. Ce partenariat permet aux seniors les plus isolés d'être accueillis et accompagnés grâce à une offre de services adaptée à leurs besoins. Ensemble, Wimoov et AG2R LA MONDIALE :

- Ont mené une enquête sur la mobilité des seniors afin de mieux comprendre leurs pratiques et leurs freins.
- Proposent également un diagnostic mobilité pour faire le point sur sa mobilité et bénéficier d'un accompagnement individuel personnalisé et collectif.

Par ailleurs, AG2R LA MONDIALE propose à ses retraités de plus de 75 ans le **Service Sortir Plus de la fédération Agirc-Arrco**, qui permet d'accompagner les seniors lors de leurs sorties.

En savoir + :
www.ag2rlamondiale.fr

GRUPE MACIF : La Macif met en place des actions de prévention routière pour ses sociétaires, et soutient également des initiatives de terrain pour favoriser la mobilité des seniors.

• Axe Prévention

Mise en place de stages seniors pour les sociétaires à partir de 60 ans. Atelier 1 : remise à niveau des connaissances en sécurité routière et une mise en pratique grâce à des tests, possibilité de test visuel sur place. Atelier 2 : révision des distances de sécurité et distances de freinage : évaluation visuelle des distances, temps de réaction, possibilité de mise en pratique sur piste ou simulateur de conduite

• Initiatives soutenues par la Fondation Macif

→ **A vélo sans âge.** Objectif : offrir aux personnes âgées et aux personnes ayant un handicap de petites sorties en vélo au grand air, en toute sécurité, pour redécouvrir la ville sans contrainte, grâce à des pilotes bénévoles. A travers ces sorties, le but est de leur redonner de la mobilité, de rétablir des liens entre les générations, de leur redonner une place visible dans la communauté. On compte aujourd'hui en France 7 antennes ayant fait l'acquisition d'un ou plusieurs triporteur(s) et proposant de belles promenades aux personnes âgées. Une dizaine d'antennes se mobilisent pour offrir à leur tour des sorties en triporteur.

→ **Partenariat avec Rézo Pouce :** Rézo Pouce est le 1^{er} dispositif d'autostop au quotidien en France. Ce dispositif se veut un moyen de déplacement complémentaire sur des territoires ruraux et péri-urbains. A la demande de la communauté de communes du Plateau Picard, Rézo Pouce met en place depuis 2018 Rézo Seniors, un service qui met en relation des conducteurs choisis par la collectivité et des personnes âgées valides, mais sans solution de mobilité. Pour Rézo Pouce, il s'agit d'un territoire test qui pourrait ensuite s'étendre à d'autres collectivités abonnées.

En savoir + :
lessentiel.macif.fr/mobilites

APREVA : L'association d'insertion améliore son offre (service de location, réparation et vente de véhicules) en proposant à titre expérimental un service de transports individuels ou collectifs avec chauffeur.

Pour faciliter la mobilité des seniors, le groupement associatif GIC du Confluent a mis sur un pied un système de micro-transport social à la demande. Orientés par des organismes sociaux, les seniors les plus en difficulté peuvent solliciter un service de navette depuis leur domicile à l'endroit qu'ils souhaitent sur la communauté de commune : démarches administratives, santé, marché, cinéma... Prix : 5€ A/R par personne. Le reste est pris en charge par les communes et institutions qui soutiennent le projet. La particularité du projet : les navettes sont conduites par des chauffeurs sous contrat d'insertion et entretenues au sein du garage social APREVA, une structure d'insertion qui emploie des personnes en difficulté ; le service est également ouvert aux personnes malvoyantes, orientées par l'association UNADEV.

En savoir + :
mobilite-accompagnee@apreva47.fr



LABORATOIRE
DE LA MOBILITÉ
INCLUSIVE

Le Laboratoire de la Mobilité inclusive

Le Laboratoire de la Mobilité inclusive fait de l'apprentissage de la mobilité tout au long de la vie une priorité. Il soutient le développement d'une mobilité pour tous et conçue avec tous. Il se compose de 18 membres issus des sphères publiques et privées et de la société civile. Fort de son expertise acquise sur la mobilité des personnes les plus vulnérables et sur les solutions les plus inclusives, le Laboratoire de la mobilité inclusive agit aujourd'hui sur tous les facteurs d'inégalité de mobilité avec pour mission de :

- **Rassembler** les acteurs publics, privés et la société civile, concernés par le sujet, pour réfléchir et partager des expériences concrètes, dans une démarche de co-construction. Le Laboratoire s'inscrit dans une approche ascendante replaçant l'usager et ses besoins au centre de sa réflexion. Il s'adresse avant tout :
 - Aux usagers, afin de mieux cerner leurs problématiques et leur apporter les solutions les plus adaptées. Le Laboratoire se donne comme mission de porter et de veiller au « droit à la mobilité », un droit générique qui régit tous les autres droits.
 - Aux collectivités territoriales, qui jouent un rôle déterminant, afin de les aider à mieux cerner leurs problématiques, de connaître les dispositifs de mobilités inclusifs pouvant y répondre, les adaptant aux particularités locales et en tenant compte de leurs particularités.
 - A l'État, en proposant, des retours d'expériences, des évolutions à opérer et des recommandations en tant que partenaire institutionnel.
- **Produire** et fournir des données et analyses objectives pour développer une meilleure compréhension du frein que peut représenter la mobilité.
- **Valoriser** et soutenir des solutions de mobilité innovantes, des expérimentations locales et des dispositifs particuliers.
- **Favoriser** les conditions d'accès à une mobilité plus inclusive.